

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LE
DEVELOPPEMENT DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE TOURS
VAL DE LOIRE**

COMITE SYNDICAL DU 21 NOVEMBRE 2019

Convocations adressées le 13 novembre 2019

Nombre de délégués titulaires en exercice : 11

Nombre de délégués titulaires présents : 5

Nombre de délégués votants : 6



Membres titulaires présents :

M. CHEVTCHENKO Jacques, M. FENET Bruno, M. BOUYER Gérard, M. ROUSSY Philippe, Mme CHEVILLARD Cécile

Membres titulaires excusés :

M. AUGIS Frédéric, M. MICHAUD Patrick, M. LEMOINE Dominique

Membres suppléants présents : M. CLEMOT Philippe

Membres suppléants excusés : M. RITOURET Bertrand, M. GELFI Thomas, Mme GINER Sylvie

Pouvoirs :

M. AUGIS Frédéric a donné pouvoir à M. CLEMOT Philippe

**CS 19.11.04- SUBVENTION CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS –
SIGNATURE D'UNE CONVENTION**

Madame Cécile CHEVILLARD, 2^{ème} vice-présidente, donne lecture du rapport suivant, en lieu et place de Monsieur Frédéric AUGIS, Président, empêché :

Il est rappelé que le SMADAIT est en charge du contrôle de délégation de service public pour l'exploitation de l'aéroport international de Tours Val de Loire.

Dans ce cadre et dans la perspective du plan de développement du site après le départ de l'Ecole de chasse à l'horizon 2021, le SMADAIT organise des actions d'information et de communication.

Un séminaire sur le thème de l'aviation d'affaires s'est déroulé à l'aéroport international de Tours Val de Loire, le 10 octobre 2018, consistant en une matinée d'information, d'échanges et de réflexion visant à améliorer l'efficacité des déplacements aériens professionnels.

Dans ce contexte et conformément à ses axes stratégiques, la Caisse des dépôts et consignations a souhaité apporter son soutien financier à cette action par le biais d'une subvention d'un montant maximum total de 2 000 €.

En conséquence, il est proposé au Comité Syndical d'adopter la délibération suivante :

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- **ACCEPTE** la subvention de 2 000 € versée par la Caisse des dépôts et consignations dans le cadre de l'action : Séminaire Aviation d'affaires ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention avec la Caisse des dépôts et consignations.

**Le Comité syndical adopte.
6 votes pour**

Acte exécutoire le **20 DEC. 2019** après transmission et publication ;
les actes de portée individuelle devant être notifiés.

Le Président du Syndicat Mixte

Frédéric AUGIS

